



Synthèse du programme cdH local Anderlecht. Élections 2018

Gouvernance

- Assurer la publicité complète et individuelle des revenus liés à des mandats publics ou dérivés de mandats publics, ainsi que les avantages de toute nature et ce, directement sur le site web de la commune ainsi que sur celui des organismes concernés (intercommunales, ASBL communales, ...);
- Assurer une publicité la plus complète (par voie électronique) des décisions des organes communaux et actes administratifs à portée générale (publication des règlements et ordonnances sur le site web de la commune, publication des procès-verbaux de réunions, version électronique du bulletin communal distribué dans les boîtes, ...);
- Donner une information complète en amont et en aval des projets via le site internet communal, les réseaux sociaux, les newsletters, le bulletin communal et assurer la mise à disposition des documents à la commune;
- Informer les citoyens sur les moyens financiers dont on dispose pour mettre en place des projets;
- Publier l'ensemble des documents concernant la gestion des organismes paraloaux directement sur le site web des organismes concernés (rapports d'activités, procès-verbaux d'assemblées générales, décisions prises en conseil d'administration, ...);
- Réduire la rémunération des administrateurs au sein des intercommunales et respecter strictement les balises de l'autorité de tutelle;
- Prévoir des séances d'informations annuelles, par les intercommunales et autres organismes paraloaux, à destination des autorités communales et des citoyens;
- Faire état au sein du Conseil communal, par les administrateurs communaux au sein des organismes paraloaux, des décisions prises par le conseil d'administration. Les choix doivent être expliqués et motivés;
- Supprimer la rémunération des mandats dérivés pour les membres des collèges communaux.

Propreté

- Créer une école de la propreté gérée par le service de la propreté à destination de tous les réseaux scolaires. L'idée est d'organiser des cours de citoyenneté pour les jeunes ;
- Offrir un accès à des outils de collecte adaptés aux capacités de mobilité des citoyens et de compétences. Un maillage cohérent d'espace de collecte, de compostage, de récupération des encombrants est nécessaire. Ces outils seront faciles d'accès autant dans leur proximité aux transports que dans l'accès aux voitures ;
- Sensibiliser le citoyen à faire un effort individuel pour être une personne propre et responsable des résidus de sa consommation ;
- Le programme d'accueil de la commune doit présenter absolument des modules de base tels que le fonctionnement administratif au niveau de la propreté avec des outils de mise en place ;
- Aborder la politique d'intégration de la commune avec une vision : « savoir être en rue et avec les autres ». La responsabilisation vis-à-vis des déchets ménagers et la propreté publique sont indispensables à connaître par tous ;
- Sensibiliser les citoyens sur les mesures de sanction qui seront appliquées en cas d'incivilités (par exemple, graffitis, vols, dépôts de déchets clandestins) ;
- Appliquer des peines d'intérêt général systématique et faire ramasser les insalubrités par les citoyens contrevenants. La peine devra respecter pour le contrevenant une valeur en fonction de la gravité des délits (en masse ou en volume de ramassage de déchets) ;
- Multiplier le nombre de toilettes publiques dans les parcs communaux et assurer l'entretien de celles-ci ;
- Accroître l'installation des poubelles avec tri sélectif dans les espaces publics.

Sécurité / Prévention

- Créer des Conseils Consultatifs de la Prévention dans chaque quartier ;
- Stimuler les synergies entre acteurs responsables de prévention dans les différentes communes sous forme de réseaux de prévention (acteurs du milieu scolaire tels que les PMS, d'aide à la jeunesse, etc.) et veiller à leur bonne coordination, notamment avec la police locale, quand des situations problématiques sont identifiées ;
- Pour les écoles, il faut renforcer les lignes vertes SOS Racket et les campagnes de prévention contre le harcèlement sur les réseaux sociaux ;
- Défendre une police de proximité ancrée localement et possédant une connaissance de terrain forte, afin d'être en phase avec le quartier dans lequel elle agit. Une police plus proche, plus compétente ;
- Informer les citoyens sur leur agent / inspecteur de quartier pour qu'ils connaissent ce premier point de contact avec la police ;
- Former le personnel de police à la diversité et à l'interculturalité ;
- Créer des « maisons de la sécurité » au sein de chaque commissariat local, à savoir des plateformes réunissant des représentants de la police, des habitants, des associations, etc. dont le but serait d'envisager des solutions pour chaque quartier de manière participative.

Enseignement

- Proposer un enseignement de qualité ouvert à tous ; développer le soutien scolaire et les écoles de devoirs pour les élèves en difficulté ; soutenir les professeurs et leur proposer des formations adaptées ;
- Permettre aux enfants de familles à faibles revenus de participer aux voyages scolaires, classes de mer, classes de neige, ... ;
- Proposer un large éventail d'activités parascolaires accessibles à tous permettant aux jeunes de développer leurs compétences dans les domaines de leur choix : sport, art, musique, nature, ... ;
- Soutenir et développer l'Antenne scolaire, aide indispensable aux familles en cas de difficulté relationnelle entre l'école, l'élève et les parents. Aider les jeunes dans le choix de leurs études, de leur formation ou de leurs options et ce, tout au long de leur parcours scolaire ;
- Donner les moyens aux écoles et lieux de formation de la commune d'initier les jeunes aux nouvelles technologies et intégrer celles-ci dans l'apprentissage. Former les professeurs qui le souhaitent à leur utilisation ;
- Poursuivre l'augmentation du nombre de places disponibles dans les enseignements maternel, primaire et secondaire ;
- Créer des liens entre école, culture et citoyenneté ;
- Créer des passerelles linguistiques ;
- Mettre en place une remédiation dès la 3^e gardienne ;
- Réfléchir à l'instauration d'un uniforme scolaire.

Sport

- Poursuivre la rénovation des infrastructures sportives extérieures ;
- Créer des infrastructures sportives extérieures intergénérationnelles et par tranches d'âge ;
- Rénover les terrains de football : Verdi (buvette, vestiaires, terrain), Transval, Vogelzang ;
- Créer un « parcours running » de 1, 5, 10, 12, 15 et 20 km à Anderlecht (aménagement des voiries en conséquence, amélioration de la luminosité, etc.) ;
- Développer dans chaque quartier une offre sportive à prix doux en consultant les habitants sur leurs besoins ;
- Créer une piste de biking ;
- Aménager une buvette au mini-golf ;
- Accroître l'offre de chèques sports.

Jeunesse

- Renforcer l'accès aux infrastructures publiques pour les groupes de jeunes et les mouvements de jeunesse (exemple : instaurer la gratuité de l'accès aux salles de sports ou des tarifs réduits, ...);
- Soutenir les mouvements de jeunesse : renforcer l'implantation, le soutien aux projets et leur développement;
- Développer une ludothèque mobile pour les jeunes. Celle-ci se déplace dans les quartiers pour promouvoir des actions de prévention et de sensibilisation (risque d'assuétude, pratique du sport, éducation à la vie affective et sexuelle ..., soit des informations qui touchent la jeunesse);
- Créer une plaine de jeux (que l'on peut couvrir en hiver) pour le public jeune (différents niveaux) en collaboration avec le service de l'enseignement (prévention, sport, cohésion sociale);
- Créer des structures inclusives pour les jeunes porteurs de handicap et/ou promouvoir leur inclusion dans les différentes structures existantes (activités, projets, ...). Développer des initiatives d'accueil pour les enfants porteurs de handicap;
- Créer une auberge de jeunesse (avec le public et/ou le privé) et une maison de jeunes gérées par commune;
- Rédiger un vade-mecum des services utiles pour les jeunes;
- Créer un pass culturel pour les jeunes, en collaboration avec le service culture, tourisme, ... permettant la réduction, voire la gratuite des activités culturelles;
- Soutenir les organismes proposant des activités scolaires et extra-scolaires adaptées aux enfants handicapés via une subvention ou une mise à disposition de locaux accessibles;
- Renforcer le financement des projets réalisés par et pour les jeunes via des subsides ponctuels.

Logement

- Diversifier la mixité des logements (moyens et sociaux) et augmenter leur répartition sur la commune;
- Soutenir le développement de logements abordables, c'est-à-dire avec des loyers en adéquation avec les moyens des couches sociales de la population anderlechtoise;
- Assurer une offre suffisante de logements pour grandes familles, en fixant des clauses pour l'accès au logement moyen lors des ventes de terrains communaux ou dans le règlement communal d'urbanisme pour les grands projets immobiliers;
- Créer des logements étudiants abordables par différents canaux (publics, A.I.S., charges d'urbanisme, ...);
- Promouvoir les agences immobilières sociales et les inciter à étendre leurs activités aux logements étudiants;
- Assurer des logements de qualité aux étudiants en mettant en place « un label kot » et en contrôlant davantage la sécurité et la salubrité des logements;
- Soutenir la création de logements « tremplin » et de logements partagés (logements

kangourou / intergénérationnel, habitats groupés, colocation) pour permettre aux jeunes de bénéficier d'un logement à loyer modéré et de se constituer une épargne pour l'achat d'une habitation ;

- Favoriser la collaboration entre les acteurs publics et privés, soit par l'intermédiaire de projets de constructions de logements en partenariats publics / privés, soit par l'imposition de charges d'urbanisme aux promoteurs privés (en cédant du logement pour le public) ;
- Renforcer le plan d'accueil d'urgence en doublant l'offre actuelle de logements de transit ou d'urgence avec un accompagnement social dont la gestion doit se faire par le C.P.A.S. (fusion entre une partie du service Hygiène et la Cellule Logement du C.P.A.S.) ;
- Mettre en place une procédure d'accompagnement social entre le locataires et l'assistant social (en collaboration avec la Cellule Logement du C.P.A.S. et le service Hygiène) pour la recherche de logements dans le public et dans le privé ;
- Prévoir l'exonération des centimes additionnels au précompte immobilier pour l'achat d'une première habitation ;
- Renforcer la lutte contre les marchands de sommeil : rendre plus actif l'outil observatoire du logement (subdivision d'immeubles, ...) avec une collaboration entre le service Hygiène et le service d'urbanisme (pour le volet sanction). Établir une procédure claire et efficace.

Égalité des chances

- Accorder une priorité au développement de cours de langues et d'alphabétisation et faire appel aux citoyens volontaires ;
- Former à l'interculturalité et à la médiation culturelle ;
- Encourager l'accueil et l'intégration des étudiants étrangers dans la vie sociale et culturelle de la commune ;
- Renforcer la formation du personnel communal aux premiers contacts avec les étrangers et à la traduction, ainsi qu'à la lutte contre les discriminations ;
- Poursuivre la sensibilisation des étrangers au droit de vote.

Seniors

- Assurer la sécurité des seniors dans l'espace public de la commune (en garantissant des trottoirs en bon état, des rampes aux escaliers des bâtiments publics, des arrêts des trams et autobus aménagés, des passages protégés pour les piétons, des feux de signalisation aux carrefours dangereux, de la prévention vis-à-vis des risques d'agression) ;
- Permettre aux seniors de vivre le plus longtemps possible dans le logement de leur choix en développant des soins à domicile, des services d'aide à domicile (repas, blanchisserie, nettoyage, livraison de consommables, ...), des accès aux commerces ;
- Garantir l'accès des seniors à l'information concernant la vie culturelle et associative de la commune ;
- Accompagner les seniors dans leur apprentissage du numérique ;
- Donner aux seniors l'occasion de valoriser leurs compétences et leurs expressions ;

- Développer les liens intergénérationnels pour le transfert de compétence en favorisant l'estime de soi et le sentiment de se rendre utiles ;
- Faciliter la mobilité des seniors par l'offre des transports adaptés pour les seniors à mobilité réduite et les informer des possibilités de transports en commun près du domicile de chacun ;
- Encourager le volontariat des aînés dans les écoles, les écoles de devoirs, les milieux d'accueil de la petite enfance ;
- Encourager les réunions communes entre le Conseil Consultatif Communal des Aînés et le Conseil des Jeunes.

Famille

- Créer un échevinat de la famille ;
- Établir un cadastre des initiatives publiques, associatives et privées de soutien aux familles et créer un guide pour les aidants proches ;
- Susciter les échanges de services entre les familles ;
- Développer des outils d'information pour les familles et de soutien à la parentalité, en veillant en particulier aux besoins des jeunes parents, des familles monoparentales, des familles qui prennent soin de personnes dépendantes ou d'enfant handicapé ;
- Mettre en place un point de contact « familles » au sein des services communaux (par exemple par le biais d'un élargissement du rôle de coordinateur de l'enfance) pour centraliser les informations utiles aux familles et les diffuser (via pages Web, numéro d'appel, encart dans le périodique local, ...) ;
- Améliorer la lutte contre les violences intrafamiliales, les violences sexuelles et, plus particulièrement, les violences à l'égard des enfants et personnes âgées, via une sensibilisation des acteurs de terrain et du grand public, des lieux d'écoute et d'accompagnement de crise, des points de contact, etc. ;
- Développer des partenariats avec des associations spécialisées (Fondation Dolto, Ligue des familles, ...) pour assurer des permanences d'informations par quartier.

Solidarité internationale

- Faire un lien entre la politique de solidarité internationale et la migration ;
- Organiser, mensuellement, une rencontre citoyenne sur des problématiques internationales ;
- Engager notre commune dans un deuxième partenariat de développement avec un pays du Sud ;
- Maintenir des liens avec des anciens habitants de la commune repartis dans leur pays d'origine et qui développent des projets intéressants.

Environnement et bien-être animal

- Intégrer de façon transversale la dimension « biodiversité » et « bien-être animal » dans tous les projets locaux et les politiques communales (règlements de marché et de spectacles, infrastructures publiques, aménagements, incitants, organisation d'évènements, etc.);
- Favoriser le développement de la stratégie GoodFood au niveau local ;
- Renforcer la promotion des produits agricoles locaux (bio, artisanaux, du terroir, ...) via les cantines scolaires, les marchés locaux et la vente directe à la ferme (circuit court de la nouvelle loi sur les marchés publics par l'utilisation en priorité des produits locaux) ;
- Renforcer le développement des potagers collectifs et de ruches (friches, toitures, ...). Multiplier les composts de quartier ;
- Entretien des sentiers et chemins dans une logique de maillage environnemental et promouvoir ces comportements auprès des propriétaires privés. Améliorer le maillage vert et la promenade verte le long du canal ;
- Mettre en place un « agenda 1234 » local visant à lutter contre le réchauffement climatique à l'échelle locale et à préparer les communes aux possibles dérèglements météorologiques. Participer au programme POLLEC (Politiques locales Énergie Climat) dans ce cadre ;
- Prévoir des zones en ville ou dans les parcs où les chiens peuvent se dépenser en toute sécurité pour les autres utilisateurs (enfants, femmes, ...) ainsi que pour eux-mêmes. Ces espaces permettront aussi de préserver les espaces de jeux pour les plus petits en les gardant propres (exemple : bacs à sable) ;
- Renforcer la mise en place d'un plan de régulation pour les chats errants (via la stérilisation notamment) et les pigeons ;
- Adopter un règlement communal et une charte locale des animaux de compagnie (pour garantir le bien-être animal, la quiétude du voisinage, la sécurité et la propreté publique).

Culture

- Inciter à la création de collectifs artistiques de quartier et mise à disposition de lieux d'expression citoyenne ;
- Valoriser les lieux culturels / historiques majeurs de la commune et valoriser l'histoire des quartiers. Mettre en place des collaborations entre les cercles d'histoire locaux et les écoles de la commune ;
- Améliorer la participation des citoyens à la politique culturelle anderlechtoise ;
- Renforcer la promotion de la diversité culturelle en organisant des rencontres interculturelles et des évènements autour du dialogue entre cultures au sein des centres culturels et des bibliothèques ;
- Créer un pass annuel donnant accès à tous les musées anderlechtois ;
- Valoriser le patrimoine architectural de la commune et les personnalités historiques anderlechtoises ;
- Renforcer les liens entre les musées communaux et les écoles / maisons de jeunes / homes pour personnes âgées et la collaboration avec les maisons de jeunes / associations en vue de productions culturelles.

Tourisme

- Favoriser le développement d'activités touristiques (exemples : mise en valeur du cœur historique, accès à des parkings réservés aux autocars, création de parcours spécifiques « découvertes », dynamisation des maisons du tourisme, mise en avant des acteurs HORECA locaux et des spécificités gastronomiques) ;
- Soutenir les activités liées aux traditions locales, au folklore et aux dialectes locaux ainsi que les initiatives visant à faire connaître l'histoire communale aux nouveaux habitants et aux nouvelles générations ;
- Renforcer l'organisation de visites gratuites thématiques du quartier (les vagues d'immigration, la période de la guerre, l'art de rue, le patrimoine) en utilisant l'application Curegame ou autres ;
- Organiser des tours guidés qui expliquent le fonctionnement de la commune (Collège, Conseil communal, ...) et les différents services de la commune aujourd'hui (police, Maisons de quartier, ...) ;
- Organiser une journée portes ouvertes des lieux de culte de la commune et renforcer le soutien aux initiatives interconvictionnelles.

Emploi

- Créer de synergies avec les établissements d'enseignement secondaire/supérieur, le service d'économie et les entreprises afin de sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat ;
- Lutter contre les stéréotypes et contre les discriminations à l'embauche en incitant les entreprises présentes sur le territoire à signer la « Charte de la diversité » avec un label diversité ;
- Transmettre des informations pratiques sur les commerces locaux et bureaux à remettre pour les jeunes entrepreneurs ;
- Renforcer le partenariat et simplifier les structures qui s'occupent de l'accompagnement vers l'emploi au niveau local des jeunes sans emploi (Mission Locale & Agence locale pour l'emploi, C.P.A.S., enseignement de promotion sociale, formation en alternance, ...) ;
- Mettre en place des dispositifs d'accrochage pour les jeunes adultes peu qualifiés dans le but de les amener progressivement vers l'emploi ;
- Valoriser les établissements locaux d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle (exemples : liens avec les entreprises locales, villages métiers, accueil de stagiaires, rencontres dans le milieu scolaire, journées découvertes entreprises, ...) ;
- Développer un partenariat citoyen avec les entreprises locales (exemples : jobs étudiants, stages d'entreprises privées et création de projets visant la formation, l'accompagnement et la mise à l'emploi) ;
- Créer un service d'orientation et de conseil pour les jeunes sans emploi. Accompagnement des jeunes depuis l'inscription au chômage jusqu'à l'obtention de leur premier emploi en collaboration avec les organismes d'insertions socio-professionnelles (Mission locale, Euclide, Jeep, ...), le P.I.F., la Cellule Jeunesse du C.P.A.S., Infor Jeunes.

Économie

- *Créer un guichet central de l'initiative, en plus de l'emploi et de la formation. Les personnes pourront démarrer une activité d'indépendant, voire de petite entreprise. (Créer des espaces dédiés à l'entrepreneuriat complétés par un coach entrepreneurial et un accès à des services de soutien via le service économie pour faciliter les démarches administratives) ;*
- *Renforcer les centres d'entreprises et le guichet d'économie locale d'Euclide pour le développement économique des quartiers les plus fragilisés, notamment dans le cadre des stages des jeunes / jobs étudiants dans les entreprises locales ;*
- *Développer des clusters industriels (regroupement d'entreprises) dans un même immeuble ou sur un même bassin d'emploi ;*
- *Faire du secteur du tourisme et des loisirs un véritable axe de développement économique qui contribue à l'économie locale et à l'emploi.*

Mobilité

- *Sensibiliser à l'adoption du vélo comme mode de transport individuel le plus adapté aux déplacements dans les zones urbaines et périurbaines pour de courts trajets et assurer un soutien continu au développement de ce moyen de transport (exemple : budget pluriannuel d'entretien) ;*
- *Renforcer la création des cheminements sécurisés et balisés (à pied ou à vélo) vers des lieux de grande fréquentation (exemples : écoles, clubs sportifs, entreprises, locaux de mouvements de jeunesse, gares, lieux de culte) ;*
- *Créer un réseau intégré et continu de bandes cyclables en utilisant une infrastructure totalement identique et clairement identifiable au sein de la commune ;*
- *Établir, à l'échelle de la zone de police, avec les communes, l'ensemble des gestionnaires de voiries et les acteurs de terrain, un « plan local de sécurité routière » fondé sur quatre volets : éducation, aménagement (sur base d'audits de sécurité), contrôle (alcoolémie, vitesse, drogues, ...) et lutte contre les comportements routiers à risques pour autrui et soi-même ;*
- *Promouvoir les services aux cyclistes (réparateurs, locations, ventes de vélos de seconde main, vélos partagés, ...).*